

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU ROCHER-PERCÉ**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MRC DU ROCHER-PERCÉ TENUE LE LUNDI 26 MAI 2025, À 16 H, À LA
SALLE DU CONSEIL DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ SITUÉE AU
129, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE OUEST, À CHANDLER, SOUS LA
PRÉSIDENTE DE MONSIEUR SAMUEL PARISÉ, PRÉFET, ET À LAQUELLE
SONT PRÉSENTS :**

M. Daniel Leboeuf, maire	Ville de Percé
M. Roberto Blondin, maire	Mun. de Ste-Thérèse-de-Gaspé
M. Gino Cyr, maire	Ville de Grande-Rivière
M. Gilles Daraiche, maire	Ville de Chandler
M. Henri Grenier, maire	Mun. de Port-Daniel-Gascons

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

M^{me} Christine Roussy, directrice générale / greffière-trésorière & aménagiste

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 16 h 07, par monsieur Samuel Parisé, préfet. Madame Christine Roussy, directrice générale / greffière-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

25-05-083-E

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que le préfet, monsieur Samuel Parisé, procède à la lecture de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Gilles Daraiche, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** que le conseil de la MRC adopte, par la présente, l'ordre du jour.

25-05-084-E

EMBAUCHE D'UNE AGENTE DE BUREAU – COMMIS COMPTABLE

CONSIDÉRANT que la candidate remplit les exigences du poste;

CONSIDÉRANT l'attitude et les aptitudes démontrées lors du processus de sélection;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Roberto Blondin, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** que le conseil de la MRC :

- Autorise l'embauche de madame Priscila Caron-Briones à titre d'agente de bureau – commis comptable;
- Que le traitement salarial annuel soit établi selon la politique salariale en vigueur (classe 3, échelon 1) et débutant le 6 juin 2025;
- Qu'un contrat soit signé entre les deux parties pour officialiser cet engagement et que les objectifs à atteindre y soient déterminés.

Le tout est conditionnel à une enquête de pré-emploi favorable.

25-05-085-E

AÉROPORT – REMPLACEMENT D’UN RÉSERVOIR DE CARBURANT – OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT que la MRC du Rocher-Percé a procédé à un appel d’offres sur invitation pour le remplacement d’un réservoir de carburant Jet-A à l’aéroport;

CONSIDÉRANT que les prix soumis (taxes en sus) sont les suivants :

- Industries Desjardins 64 566,46 \$
- Aviation Fuel Services 63 470,72 \$

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Gilles Daraiche, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** que le conseil de la MRC du Rocher-Percé octroie un contrat à Aviation Fuel Services pour remplacement du réservoir de carburant Jet-A d’une capacité de 25 000 litres à l’aéroport, et ce, pour un montant de 63 470,72 \$, installation et taxes en sus.

25-05-086-E

AÉROPORT – PLAN STRATÉGIQUE – OCTROI DE CONTRAT

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Roberto Blondin, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** que le conseil de la MRC du Rocher-Percé octroie un contrat à CP Conseil inc., firme spécialisée en planification et développement aéroportuaire, au montant maximum de 67 070 \$, taxes en sus.

Le tout est conditionnel à la révision de l’échéancier et de l’offre de service, et ce, en fonction du dépôt des deux mandats en cours de réalisation (exportation des produits de la mer et analyse des écart en vue de la certification).

CORRESPONDANCE

Aucune.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

25-05-087-E

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Henri Grenier, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** par les membres présents que la séance soit et est levée à 16 h 10.

Samuel Parisé
Préfet

Christine Roussy
Directrice générale & Greffière-trésorière